

LE CHEF ADJOINT DE CABINET

**POUR LA DÉFENSE DES RYTHMES BIOLOGIQUES :
L'ASSOCIATION « CONTRE L'HEURE D'ÉTÉ » (ACHE)**

Fondée par le Professeur Boris SANDLER, pédiatre, l'ACHE est née d'un mouvement populaire et de la découverte des effets néfastes de la « chrono-rupture » (rupture de rythmes biologiques), qui est la source d'une NOUVELLE FATIGUE des enfants et des adultes.

Références à rappeler
CAB IV/4 - RD/NC
R101502.1.1

L'Association groupe toutes les personnes qui mettent en cause l'actuel système horaire français. Elle élabore des dossiers, diffuse des informations, interpelle les responsables nationaux et étrangers. En 1987, l'ACHE a financé le premier sondage sur les « effets pervers » de l'heure d'été en France.

Avec les « Amis de la Terre », l'ACHE a suggéré l'idée de l'aggravation des pollutions photo-oxydantes de l'air (dont l'ozone), comme conséquence de l'avancement de la circulation automobile : l'Université de Lille et l'AQA (Agence de la Qualité de l'Air) ont vérifié l'élévation des pics d'ozone (+28 % en moyenne) dans une étude de J.-C. Déchaux.

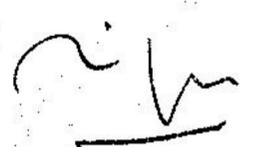
Actuellement l'ACHE travaille pour faire le point sur d'autres méfaits de l'heure d'été, comme l'augmentation du nombre des accidents de la circulation, la prise accrue de somnifères, etc.

Monsieur,

Le Premier Ministre a bien reçu la lettre que vous lui avez adressée et vous remercie de votre message de félicitations.

Monsieur Lionel Jospin a demandé à ses services de transmettre votre correspondance à Madame Dominique Voynet, Ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, afin qu'elle en prenne connaissance et vous fasse part de sa réponse.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Raymond RIQUIER

Monsieur Erick LABROUSSE
49 Rue Commandant Charcot
Résidence Amphipolis

33200 BORDEAUX

du spécialiste

Les conseils



Le Pr J.-C. Roujeau,
du service de
dermatologie
de l'hôpital Henri
Mondor (Créteil)

**“Préservez
votre capital soleil”**

Voici 5 règles d'or pour obtenir un joli hâle sans y laisser sa peau.

1. ATTENTION AUX EXPOSITIONS BRUTALES. Les cancers cutanés concernent davantage les personnes qui s'exposent au soleil brutalement, occasionnellement (citadins) que celles vivant dans des régions ensoleillées.

2. TENEZ COMPTE DE L'HORAIRE D'ÉTÉ. Sous nos latitudes, le soleil est à son zénith à 14 h. C'est donc de 11 h à 17 h qu'il faut rester à l'ombre.

3. PROTEGEZ-VOUS EFFICACEMENT. Vêtements amples et chapeaux à large bord sont les meilleurs produits solaires. Ils permettent de continuer de profiter du soleil en toute sécurité.